

AJAX CRISTAL VITRES

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

Date de publication : 08/05/2015

Date de révision :

Version : 1.0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : AJAX CRISTAL VITRES
Code du produit : B02904820007
Autres moyens d'identification : Liquide

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Principale catégorie d'utilisation : Produit de grande consommation
Utilisation de la substance/préparation : Nettoyant ménager liquide pour vitres et surfaces- spray

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Colgate Palmolive Services
60 avenue de l'Europe
92270-Bois Colombes France
T +33 1 47686000
infoSDS_fr@colpal.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Colgate Palmolive Services : +33 (0)1 4768 6000
Numéro d'appel d'urgence : ORFILA (INRS/FRANCE) : 01.45.42.59.59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Non applicable.

Phrases de précaution volontaires:

Conserver hors de portée des enfants.

En cas de contact avec les yeux rincer abondamment à l'eau froide.

Ne pas vaporiser vers les yeux.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Dénomination	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
3-butoxypropan-2-ol	(Numéro CAS) 5131-66-8 (Numéro CE) 225-878-4 (Numéro index CE) 603-052-00-8	1- 5	Irritation cutanée 2, H315 Irritation oculaire 2, H319
Ethanol	(Numéro CAS) 64-17-5 (Numéro CE) 200-578-6 (Numéro index CE) 603-002-00-5	1-5	Liquides inflammables catégorie 2, H225

Pour le texte intégral des phrases R et H : voir la section 16

AJAX CRISTAL VITRES

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

SECTION 4 : Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: En cas d'accident ou de surexposition importante : Faire respirer de l'air frais à la victime.
Premiers soins après contact cutané	: Rincer à l'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Contacter un centre antipoison.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Produit chimique sec universel, CO ₂ (selon les circonstances d'incendie et les matériaux environnants). Eau pulvérisée.
--------------------------------	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Non inflammable (solution aqueuse contenant une proportion majeure d'eau).
-------------------	--

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie	: Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimiquement résistants.
------------------------------	--

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Porter des lunettes de protection en cas de projection possible dans les yeux. Fournir les équipements de protection adéquats aux équipes de nettoyage.
-------------------	---

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Ne pas rincer les déversements dans les égouts ; recouvrir de matériau absorbant inerte et placer dans le conteneur de stockage pour manipulation ultérieure par un spécialiste informé des mesures appropriées relatives au traitement et à l'élimination. Rincer les résidus avec de grandes quantités d'eau. La zone de déversement peut être glissante. Le conteneur de déchets doit être placé dans un lieu bien ventilé. Veiller à une bonne ventilation pendant le nettoyage.
-----------------------	--

6.4. Référence à d'autres sections

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Pas de recommandations particulières.
---	---

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Conserver au-dessus du point de congélation. Stocker dans un endroit sec et frais.
------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible. Suivre les recommandations sur l'étiquetage.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ethanol (INRS / France) – VME = 1000 ppm ; VME = 1900 mg.m⁻³ – VLCT (ou VLE) = 5000 ppm ; 9500 mg.m⁻³

AJAX CRISTAL VITRES

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle	: Aucun vêtement spécial ou équipement de protection pour la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation. Pour les opérations de traitement et d'emballage lors desquelles un contact avec la peau ou les yeux est possible, il est recommandé de porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc. Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
Protection des yeux	: Éviter le contact avec les yeux.
Protection de la peau et du corps	: Aucune dans des conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire	: Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Liquide transparent.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Caractéristique-légèrement ammoniaquée
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 10.9
Taux d'évaporation relatif (butylacétate=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 100°C
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1.03
Solubilité	: Entièrement miscible dans l'eau
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Identique à l'eau.
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Aucun risque de réaction dangereuse.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Produit susceptible de réagir avec les acides. Peut altérer ou laisser des marques après un contact prolongé sur des surfaces sensibles aux acides (comme le marbre ou certains métaux).

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune dans des conditions normales d'utilisation.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

AJAX CRISTAL VITRES

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

AJAX CRISTAL VITRES	
DL50 orale	> 2 000 mg/kg de poids corporel (selon la contribution toxique des composants)
Corrosion/irritation de la peau	: Non classé pH : 10.9
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé. pH : 10.9
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé
Éventuels effets nuisibles pour la santé humaine et symptômes	: Ce produit n'a pas été testé dans son ensemble.
Autres informations	: INGESTION : En cas d'ingestion accidentelle d'une petite quantité (quelques millilitres), des troubles/effets gastro-intestinaux transitoires peuvent survenir ; toutefois aucun effet nocif n'est à prévoir. L'ingestion de grandes quantités ou une exposition prolongée peuvent provoquer une irritation du tube digestif.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.2. Persistance et dégradabilité

AJAX SHOWER POWER	
Persistance et dégradabilité	Les agents tensioactifs de ce produit sont facilement biodégradables (série d'essais n° 301 de l'OCDE).

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur. Ne pas déverser dans les égouts, les eaux de surface ou sur le sol.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Conformément aux exigences ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Marchandises non dangereuses au sens des réglementations en matière de transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR)	: Sans objet
Nom d'expédition (IMDG)	: Sans objet
Nom d'expédition (IATA)	: Sans objet
Nom d'expédition (ADN)	: Sans objet
Nom d'expédition (RID)	: Sans objet

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe(s) de danger pour le transport (ADR) : Sans objet

AJAX CRISTAL VITRES

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

IMDG

Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : Sans objet

IATA

Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : Sans objet

ADN

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Sans objet

RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Sans objet

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Sans objet

Groupe d'emballage (IMDG) : Sans objet

Groupe d'emballage (IATA) : Sans objet

Groupe d'emballage (ADN) : Sans objet

Groupe d'emballage (RID) : Sans objet

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non

Polluant marin : Non

Autres informations : Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Acheminement par transport terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Acheminement par voie maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Acheminement par voie aérienne

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.4. Transport par voie fluviale

Non soumis à l'ADN : Non

14.6.5. Transport ferroviaire

Transport interdit (RID) : Non

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Sans objet

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Aucune restriction de l'annexe XVII du règlement REACH

Ne contient aucune substance candidate REACH.

Autres informations, restrictions et règlements : Règlement (CE) N° 648/2004 du 31 mars 2004 relatif aux détergents. d'interdiction

15.1.2. Réglementation nationale

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16 : Autres informations

AJAX CRISTAL VITRES

Fiche de données de sécurité

conforme au règlement (CE) n° 453/2010

Autres informations

: Le certificat d'analyse de ce lot précise le pourcentage en poids de produit actif. - Cette fiche de données de sécurité complète les mentions figurant sur l'emballage. Les instructions d'emploi et les avertissements mentionnés sur l'emballage, notamment, doivent être observés. - Ces informations sont basées sur les meilleures connaissances de Colgate-Palmolive au moment de la publication de la présente fiche de données de sécurité et sont fournies de bonne foi. Toutefois, la Société ne peut garantir leur précision, leur fiabilité et leur exhaustivité. Par conséquent, la Société décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages découlant de l'utilisation des présentes données. - Les conditions d'utilisation et de manipulation étant hors de contrôle de Colgate-Palmolive, la Société décline toute responsabilité en cas de perte ou de dommages lorsque le produit est utilisé à d'autres fins que celles prévues. - Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ne constituent aucun type de contrat ou d'engagement commercial.

Pour le texte intégral des phrases R, H et EUH :

Irritation oculaire 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Irritation cutanée 2	Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H315	Provoque une irritation cutanée
H319	Provoque une sévère irritation des yeux

SDD UE (Annexe II du règlement REACH)

Les présentes informations sont basées sur l'état de nos connaissances et visent à décrire le produit aux fins d'exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement uniquement. Par conséquent, elles ne doivent pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.